

Tulle le 09/03/07

Réunion des délégués du personnel du 08 mars 2007. Questions posées par la CFDT.

N° 17/2007 : Une journée 393 tous les 2 mois.

Actuellement il est autorisé de prendre une ½ journée par mois en crédit d'heures (code 393). Serait-il possible de cumuler deux ½ journées (sur deux mois) de façon à prendre une journée entière, solution plus avantageuse pour les personnels venant de loin ?

Réponse : La direction ne s'y oppose pas mais souhaite pour l'instant que ceci soit demandé par écrit et validé par la voie hiérarchique puis transmise au service RH pour acceptation.

La CFDT demande que l'on arrête avec ce formalisme dans la mesure où les heures de cumul sont bien des heures déjà effectuées par le salarié.

N°18/2007 : Réaménagement salle de réunion bâtiment 419.

La salle de réunion du bâtiment 419 n'est toujours pas utilisable, pouvez vous nous donner une date concernant son réaménagement ?

Réponse : Ce sera fait pour la semaine 11, pour les assemblées générales le RRH ne voit pas d'autre solution que le show room du bâtiment 225.

N°19/2007 : Lavabo et fontaine zone GRADIA.

Une demande d'implantation d'un lavabo et d'une fontaine sur la zone GRADIA a été effectuée il y a plusieurs mois, ceci n'est toujours pas fait, que doit-on faire pour obtenir la réalisation de ces travaux ?

Cette question pose également le problème global de la prise en charge du prestataire Exprimm. Autre exemple : les travaux liés à la sécurité sur la chaîne de chromage qui sont demandés depuis plus d'un an et toujours pas réalisés.

Réponse : Le problème de Gradia doit être réglé pour la semaine 15. Concernant la chaîne de chromage, les travaux ont débuté cette semaine.

Pour la CFDT, il est anormal que des demandes de travaux traînent depuis plusieurs mois particulièrement en ce qui concerne la sécurité des personnels.

N°20/2007 : Feuilles de paie.

Peut-on fournir aux salariés une explication détaillée sur les différents codes inscrits sur les feuilles de paie ?

Réponse : Un glossaire expliquant les différentes lignes sera élaboré.

N°21/2007 : Embauches et promotions internes.

Suite aux arrivées de nouvelles activités sur le centre (AFSYS, LTSA 13...), pouvez vous nous dire si des embauches sont prévues et si certains postes seront proposés aux personnels de l'entreprise ?

Réponse : Pas d'éléments à ce jour, AFSYS peut offrir des possibilités de postes mais n'est pas encore démarré pour des problèmes d'infrastructure. LTSA13, pas de renforcement de prévu car en attente de nouvelles commandes. Quant au demi corps et axes de chenilles, des problèmes techniques machines sont en cours de règlement.

N°22/2007 : Fonctionnement pompiers, nouveau local.

Les pompiers subissent actuellement la réorganisation du centre et se retrouvent avec plusieurs aires de stockage de leurs matériels ce qui ne facilite pas leurs tâches et encore moins leur efficacité. A quelle date seront-ils en possession du nouveau local pompier ?

Réponse : Le RRH reconnaît que la période n'est pas facile mais que la situation sera réglée pour la semaine 30 date de l'achèvement du nouveau bâtiment adossé au 228.

N°23/2007 : Fuite au bâtiment 234.

La toiture de ce bâtiment fuit au niveau du magasin des pompes Gradia, par temps de pluie le sol est glissant, la sécurité du personnel n'est pas assurée, sachant que la rénovation complète de celle-ci est programmée, est-il possible d'obtenir une réparation provisoire ?

Réponse : La réparation est réalisée depuis la semaine dernière, il reste à faire nettoyer les canalisations d'évacuation d'eau de pluie qui sont bouchées.

Plus généralement les travaux de rénovation de façades seraient terminés fin juillet ainsi que la première tranche de rénovation des toitures.

N°24/2007 : Organisation.

Peut-on avoir la liste des responsables des différents secteurs d'activités du bâtiment 234 ?

Réponse : Ces renseignements seront donnés à la prochaine réunion, sur le plan fonction-

nel et hiérarchique.

N°25/2007 : Réunion carrière des mensuels.

A quelle date est prévue la réunion carrière des mensuels, lors de la réunion DP de janvier vous nous avez répondu courant mars, quand n'est-il ?

Réponse : Ce sera probablement le 23 mars. Après un long débat, l'ordre du jour est défini ainsi :

- Examen de la correspondance entre le poste occupé et l'emploi type
- Examen des éléments à prendre en compte pour définir les écarts de rémunération.

La CFDT souhaite que ceci soit fait avant les négociations centrales sur les salaires de façon à intégrer autant que possible les aspects budgétaires que ceci implique. Cependant avec nos délégués centraux, nous demanderons à ce que ceci soit traité sur un budget à part tout en sachant que les négos salaire 2007 s'annoncent difficiles.

N°26/2007 : Personnels intérimaires.

- On constate encore que des personnels intérimaires ou autres travaillent en isolé aux TS, la question va se poser pour AFSYS, voir d'autres secteurs. Quelle organisation met-on en place pour assurer leur sécurité notamment en terme d'encadrement et de décisions en cas de problèmes techniques ?

- Afin de faciliter la gestion du temps de travail des personnels intérimaires pour NEXTER Mechanics et également vers leur société employeur, ne serait-il pas envisageable de les faire badger comme ceci se fait dans d'autres établissements.

Réponse : - Sur le premier point, un message sera envoyé à la hiérarchie afin d'éviter ces situations.

La CFDT précise qu'un personnel intérimaire ne doit absolument pas travailler en isolé et que l'encadrement technique doit être facilement accessible en cas de problème.

- Sur le second point, la direction précise que les intérimaires ne peuvent légalement pas être intégrés dans nos systèmes de gestion.

- Pour l'aspect badgeage, ceci semble difficile à régler mais ce point va être regardé.

Vous entendez privilégier un syndicalisme d'actions, de propositions et responsable : Rejoignez la CFDT !

